



En route vers le travail du futur : EPISODE 3 !

publié le **13/05/2013**, vu **1708 fois**, Auteur : [NADIA RAKIB](#)

Pourquoi un épisode 3 vous interrogez-vous ? En l'occurrence, c'est celui que nous expérimentons actuellement avec les incertitudes qu'il comporte sur nos avenir professionnels.

Pour commencer, je place mon EPISODE 1 à l'époque d'antan où le travail se concevait comme une force, celle du travail manuel, difficile, exigeant, alimentaire ... On peut l'imager avec l'ouvrier fort qui mouillait sa chemise à l'usine/l'atelier pour subvenir aux besoins de sa famille, le travail était étranger à la notion de bien-être...

Acte II : L'EPISODE 2 du travail correspond à la prépondérance de l'intellect sur le manuel, une rivalité oui, mais aussi une complémentarité inéluctable.

La tertiarisation des économies a engendré de nouveaux modes de production et de réflexion. L'appétit est venu avec la croissance : les entreprises se sont agrandies (fusion/absorption/OPA/OPE etc.), ont augmenté leurs parts de marché et ceci comme on reprendrait une part de gâteau avec une assiette plus large... Les entrepreneurs ont bien compris que la taille de leurs structures s'avérait déterminante pour se positionner face à une concurrence accrue dans monde en constante mutation.

Acte III : Nous voici à L'EPISODE 3 de notre périple vers des destinations protéiformes des relations de travail. Le XXI ème siècle marque l'arrivée sur la scène d'une économie du gigantisme souvent décriée.

Est-il vrai qu'elle inquiète plus qu'elle ne rassure ? Qu'elle consomme plus qu'elle ne protège ? Qu'elle divise plus qu'elle ne rassemble ? Les décideurs de la planète qui participent au remodeling du paysage économique de demain s'interrogent sur le devenir des relations de travail et d'affaires. Ils sont partagés entre capitalisme, libéralisme, protectionnisme, quelle (s) forme (s) de gouvernance économique choisir ? Comment lutter efficacement contre le dumping social ? Comment assurer aux travailleurs des conditions de travail sécuritaires à défaut de pouvoir garantir une meilleure qualité de vie ?

Les marchés s'inscrivent à l'échelle planétaire et quand le Dow Jones et le Nasdaq clôturent en hausse, le plus souvent, le CAC 40, le Dax et le Footsie aussi. Toutes les économies sont branchées sur la même prise et la dématérialisation des liens sociaux en est la résultante.

Alors, de toute évidence, les façons de concevoir et de réaliser notre travail ont changé et continueront d'évoluer vers un travail où différents canaux de communication, de savoir-faire se croisent et se réunissent pour donner naissance à des projets transversaux.

QUID : QUE DEVRA INCARNER LE MANAGER DE DEMAIN ?

« Le manager du futur » devra prendre le volant de sa doloréane pour faire décoller ses équipes dans les airs d'une collaboration alliant le virtuel au réel.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication se sont invitées aux portes de l'entreprise, y sont entrées et y resteront installées confortablement.

C'est un fait, personne ne pourra s'affranchir du boom du business des tablettes tactiles, Smartphones, ordinateurs portables multifonctions et autres indénombrable gadgets technologiques qui verront le jour dans les années à venir. Chaque travailleur devra rester en veille sur ces nouveaux modes d'information et de communication pour ne pas perdre en compétences et maintenir son employabilité sur le marché de l'emploi.

QUID : L'UNICITE D'UN LIEU DE TRAVAIL VA-T-ELLE DEVENIR RARE ?

Le lieu de travail unique présente déjà aujourd'hui une forme complexe.

Le travailleur se situe à la frontière de deux mondes : le sien caractérisant sa vie privée et celui du monde professionnel. Il franchit « le mur du son » sans même s'en apercevoir et bascule d'un monde à l'autre, imbriquant par là même les domaines de ce qui relève de sa vie privée avec ses activités purement professionnelles.

La prolifération des réseaux sociaux a permis « ces voyages » d'une sphère à une autre. Le droit du travail doit être repensé en incluant cette dimension car, les interconnexions reflètent le travail de demain.

Des clauses de mobilité, nous sommes passés à la « web mobilité ».

On ne parle plus vraiment de son lieu de travail car...

- Qui ne se connecte pas sur son Smartphone pour lire/envoyer ses mails à tous moments de la journée (sans parler des sms et du journal des appels) ?

- Qui résiste au coup de fil de son boss sur son Smartphone professionnel lorsque ce dernier souhaite obtenir des précisions/informations malgré qu'il soit midi un dimanche ?

- Qui n'emporte pas avec lui son PC dans le train, à sa pause déjeuner, en week-end chez sa famille etc. ?

- Qui ne se sert pas de sa tablette tactile comme « sac à main ou porte-documents » pour regrouper son agenda, ses fichiers ou encore, comme journal des dépêches le matin et livre de chevet le soir ?

En générique de fin, je pense que le travail du futur se basera sur une multitude de liens : sociaux, internationaux, d'affaires, technologiques etc. C'est de cette richesse d'interlocuteurs que naissent les idées, les projets et les marchés.

Le gigantisme n'est pas antinomique avec la création de richesses et la croissance. Le tout étant de ne pas résister aux changements qui se profilent à l'horizon avant d'en mesurer les avantages et les inconvénients. Si la balance penche sur du positif, alors, s'approprier ces mutations et s'en servir comme leviers économiques et philanthropiques deviendra indispensable. Les travailleurs du futur enfilent nécessairement la combinaison de « travailleurs sans frontière »...

Nadia RAKIB

Dirigeante CLINDOEIL SOCIAL

www.clindoeil-social.com